

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **24**
Nombre de votants : **32**
Date de convocation : **21/03/2019**

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE
ZAE LES ESPASSOLES THUIR**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-NEUF** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1^{er} Vice-Président, Président de séance.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) - LEHOUSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – BELLEGARDE (Passa) – PUIG (Sainte Colombe) - XANCHO (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, RUIZ, MON, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.TAURINYA (Brouilla) à H.LLOBET
G.CHINAUD (Calmeilles) à A.PUIG
C.VILA (Oms) à P.BELLEGARDE
JC.BERNADAC (Thuir) à JM.LAVAIL
A.BOURRAT (Thuir) à N.GONZALEZ
L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
M.LESNE (Tordères) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

JL.PUJOL , N.CRUCQ (Fourques)
R.PEREZ, P.MAURY (Thuir)

Excusés :

B.COUSSOLLE (Trouillas)

M.René OLIVE a quitté la salle.

Monsieur Michel FERRER est élu secrétaire de séance.

Les compte-rendus des deux dernières séances du Conseil sont approuvés à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE ZAE LES ESPASSOLES

Code INSEE : 66210
Etablissement : BUDGET ZAE ESPASSOLES
BUDGET ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2018
Page n° 2

Département : PYRENEES ORIENTALES

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNALTAIRE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 29 Mars 2019 à 17h30

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 32
VOTES : Contre 0 Pour 32 Abstentions 0
Date de convocation : 21/03/2019

Le Conseil Communaux réunis sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	141 743,05				141 743,05	-
Opérations de l'exercice	245 935,00	115 000,00	-	-	245 935,00	115 000,00
TOTAUX	387 678,05	115 000,00	-	-	387 678,05	115 000,00
Résultats de clôture	387 678,05		-	-	387 678,05	-
Restes à réaliser						-
TOTAUX CUMULES	387 678,05	115 000,00	-	-	387 678,05	115 000,00
RESULTATS DEFINITIFS	272 678,05		-		272 678,05	

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et restes à réaliser. Les déficits et les excédents doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Ont signé au registre des délibérations :

les conseillers communaux présents et représentés.
Pour expédition conforme, Le 1er Vice-Président, Président de séance,

Cachet :



M. Rémy ATTARD

Envoyé en préfecture le 05/04/2019

Reçu en préfecture le 05/04/2019

Affiché le

ID : 066-246600449-20190329-31_19CA2018ESP-BF